

## **Compte rendu du Comité Technique Local du 30 JUIN 2021**

Dans sa déclaration liminaire (jointe), Solidaires Finances Publiques met le doigt sur le camouflet de l'indemnisation du télétravail à hauteur de 10 euros seulement, et l'absence de revalorisation du point d'indice prévue par la ministre de la Transformation et de la Fonction publique. A sa communication écrite, Solidaires Finances Publiques répond au Directeur de la Dircofi Centre Ouest qu'il lui appartient de proportionner ses exigences en termes de rendu d'affaires et que qualité ne rime pas avec abattage ! Les points à l'ordre du jour de ce CTL et l'examen des résultats de l'observatoire interne 2020 conduisent une nouvelle fois Solidaires à tirer la sonnette d'alarme sociale.

Le refus de la Direction d'associer les organisations syndicales au groupe de travail, dans le prolongement du DUERP - PAP 2021, pour mettre en avant les bonnes pratiques liées aux modifications de nos modes de fonctionnement issues de la crise sanitaire est une illustration du peu de cas dont elle peut faire des personnels que nous représentons.

### En propos liminaires :

Le Directeur est revenu sur le mouvement des IP avec l'absence d'arrivée sur la brigade de La Roche-sur-Yon qu'il a attribué au manque d'attractivité de ce poste sur lequel un IDIV sera recruté. Il s'est plaint de l'arrivée d'inspecteurs en changement de filière et qui en plus

demandent à télétravailler !! L'occasion pour nous de lui rappeler que la Direction ne récolte rien de plus que ce qu'elle a semé : les agents s'approprient les nouvelles règles de mutation qui ne leur laissent aucune visibilité sur la localisation des postes. On ne va quand même pas leur reprocher de s'adapter aux changements !!!

La nouvelle répartition de la Direction n'a toutefois pas souffert de ces règles, puisque les affectations ont été réalisées hors mouvement et les postes n'ont donc pas été ouverts aux autres collègues.

### 1/ PV du CTL du 25/05/2021 :

Les organisations syndicales ont approuvé le PV du CTL du 25/05/2021 transmis aux organisations syndicales le 24/06/2021. La Direction a remercié les organisations syndicales pour leur réactivité dans leurs observations.

### 2/ Les moyens budgétaires 2020 :

Il s'agit d'une année atypique.

On remarquera une dotation globale de fonctionnement (DGF) en diminution de 4,37 % s'agissant de la part forfaitaire attribuée aux agent.e.s. Mais la centrale n'a finalement pas refacturé les dépenses de VPN pendant la crise sanitaire.

Solidaires relève une augmentation de 152 % du poste sécurité incendie que la direction explique ainsi : « Ce poste est impacté par le financement par la DGF de la maintenance de l'installation anti-

incendie qui n'a pas été prise en charge par le programme 723 en 2020, ainsi que par une prestation ponctuelle d'identification des détecteurs incendie.» Nous n'avons pas tout compris Monsieur Le Directeur !!! C'est quoi le programme 723 ? C'est la préfecture qui décide et il n'y a jamais assez de crédit dans ce programme, du coup, il faut puiser dans les autres lignes du budget.

On constate également une forte baisse des dépenses de déplacement des agent.e.s, mais qu'il convient de tempérer du fait du contexte d'une partie de l'année 2020 due à la pandémie.

La Direction se félicite du fait qu'elle s'attendait à une année difficile avec un budget en baisse, mais que dans les faits, elle a même pu faire quelques travaux bienvenus, alors même qu'une partie des crédits a été rendue en fin d'année.

Il nous est précisé que l'impossibilité d'investir dans des équipements informatiques est prolongée jusqu'à fin 2021. Il va falloir attendre encore un peu avant de faire changer nos vieilles bécanes !!

Mais rassurons-nous, avec des dotations de 50 ordis en 2020 et 150 pour 2021, on est dans la moyenne.

En attendant, au Mans, on va rajouter des barrettes de mémoire !

### 3/ Le bilan de la formation professionnelle 2020

Taux d'absentéisme élevé concernant les e-formations (problème de dates de programmation?)

Problème du renouvellement de l'équipe de formation à la Dircofi Centre Ouest : avec notamment les départs de Gérard et André. L'équipe est passée de 29 à 14 personnes et certains animateurs sont réquisitionnés sur d'autres directions.

Une nouvelle équipe est en cours pour le stage CF115 avec la volonté de pouvoir faire tourner les animateurs.

Solidaires regrette le manque d'anticipation de la Direction.

La Direction a fait un appel large aux agents en 2020, mais cela n'a permis de recruter que 4 ou 5 personnes. Elle recherche des pistes pour inciter les nouvelles vocations, mais n'a pas la main sur la rémunération qui est normée.

Pour Solidaires, la prise en compte dans les décharges de service à compter du 1<sup>er</sup> jour de formation c'est bien, mais dans les faits, cela n'a d'intérêt que pour ceux qui font beaucoup de formations.

Solidaires regrette également l'absence de prise en compte du temps de préparation des formations qui est identique pour 1 ou 2 séances que pour une dizaine. La rémunération allouée ne compense pas non plus ce temps puisqu'elle est liée au nombre de formations dispensées, et de plus au grade des stagiaires formés. Les distances entre les sites est également un frein à la vocation de formateurs.

Solidaires déplore le peu de personnes se présentant aux concours malgré les efforts faits par la Direction pour encadrer les postulants, et fait le lien avec l'absence de visibilité des agent.e.s sur leur avenir, et la défiance des agent.e.s sur les critères de sélection, telle qu'elle ressort de l'observatoire interne 2020.

### 4/ L'observatoire interne 2020

L'ensemble des organisations syndicales s'accordent à saluer la gestion de la crise sanitaire par les équipes de la DIRCOFI CO.

Solidaires constate une hausse du taux de participation non négligeable qui renforce

la représentativité de cet observatoire, mais déplore qu'il n'y ait pas une grille de lecture plus précise par services.

Concernant les équipements informatiques, si 60 % des agent.e.s se disent bien lotis, on ne saurait se satisfaire d'1/3 des agent.e.s qui s'en plaignent dans une direction où plus de la moitié des agent.e.s sont nomades et dont l'outil de travail est l'équipement informatique.

Solidaires souligne le manque de confiance criant qui ressort de cet observatoire, tant au niveau des chefs de services que des agent.e.s et demande à la Direction d'en tirer les conséquences et de cesser ce management à la baguette.

La Direction se félicite de sa campagne d'entretiens individuels avec l'ensemble (enfin presque !) des nouveaux agents arrivés depuis 2019 et semble se contenter de cela.

Solidaires, et les autres organisations syndicales souhaiteraient que des mesures concrètes soient enfin prises par la Direction afin de résorber la situation très dégradée des signaux sociaux à la DIRCOFI CO, dont l'évolution à la baisse ne doit pas cacher l'état de délabrement de départ. On ne peut se satisfaire de 4 % des personnels qui trouvent que leur motivation dans le travail a augmenté !

Les résultats de l'observatoire sont clairs : les conséquences de la baisse des moyens en personnel se font sentir, et le besoin de confiance est criant.

Pourtant, la direction ne comprend pas, elle estime déjà faire beaucoup (association des cadres, formations, soutien, management, GT avec les cadres, séminaires accueil des cadres, soutien RH, soutien animation, soutien aux personnes, réseaux de mutualisation, des cellules d'appui) et ne voit pas ce qu'elle peut faire de plus.

Conseil de Solidaires : peut-être faut-il

juste vouloir véritablement le bien des agent.e.s et des cadres, et pas seulement avoir pour but de satisfaire avec fermeté les directives de la DG ?

### 5/ Questions diverses

- La CGT a demandé si le système de communication élargie au sein de la DIRCOFI CO allait être renouvelé à l'issue de la période de crise et la Direction ne s'y est pas montrée opposée.

- La Direction a sélectionné un apprenti à la BEP dans le cadre d'une spécialité base de données, mais la recherche d'un.e autre apprenti.e sur la DIV 5 n'a pas donné satisfaction. D'autres pistes sont envisagées.

- Les recommandations de la DG en matière d'autorisation d'absence d'1/2 journée pour vaccination d'un enfant mineur sera bien validée par les RH.

- Solidaires a attiré l'attention sur le poids de la demande de recherche des AMR pour alimenter la nouvelle cellule chargée de l'examen de la régularité des avis de mise en recouvrement mise en place à la DIV 5 et a demandé si une pérennisation était prévue.

La Direction a répondu être consciente du temps demandé aux brigades et précisé que les directions de l'interrégion en avaient été informées. Elle ne s'est pas prononcée sur sa pérennité.

- La nouvelle organisation de la Direction sera présentée lors du prochain CTL prévu le jeudi 30/09/2021.

- La journée d'accueil serait avancée au 1<sup>er</sup> septembre pour tenir compte de la rentrée des classes prévue le 2.

La séance a été clôturée et rendez-vous pris fin septembre pour un prochain CTL, en présentiel peut-être...

\*\*\*\*\*